Rapport public Parcoursup session 2026

Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie -

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - (31233)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - (31233)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	839	300	214	30

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - (31233)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	674	265	192	28	93,3 %
			Masculin	165	35	22	2	6,7 %
			Total	**839**	**300**	**214**	**30**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - (31233)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	103	2	2	0	0 %
				AB	212	16	4	0	0 %
				B	273	111	65	13	43,3 %
				TB	163	149	123	16	53,3 %
				TBF	15	15	15	1	3,3 %
				Total	**768**	**293**	**209**	**30**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	23	0	0	0	
				AB	14	0	0	0	
				B	8	1	0	0	
				TB	2	2	2	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	1	1	0	
				Total	**50**	**4**	**3**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	3	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				TB	1	1	1	0	
				TBF	1	1	1	0	
				Total	**9**	**2**	**2**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	1	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	3	0	0	0	
				Total	**10**	**1**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - (31233)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	627	260	194	27	90 %
			En réorientation	152	32	18	3	10 %
			Non scolarisés	39	5	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	9	1	0	0	0 %
			Autres	12	2	0	0	0 %
			Total	**839**	**300**	**214**	**30**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - (31233)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	237	82	60	10
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	83	32	24	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	58	32	22	4
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	37	14	11	0
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	30	11	8	0
			Autres doublettes	308	121	83	14
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - (31233)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	31,5 %	28,1 %	28,8 %	33,3 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	11 %	11 %	11,5 %	6,7 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,7 %	11 %	10,6 %	13,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,9 %	4,8 %	5,3 %	0 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	4 %	3,8 %	3,8 %	0 %
		Autres doublettes	40,9 %	41,4 %	39,9 %	46,7 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes du baccalauréat, de première et de terminale et résultats des épreuves anticipées du baccalauréat	Toutes les notes des bulletins de première et de terminale, les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat ou des notes du bac.	Essentiel
	Notes d'histoire et sciences politiques en terminale ou au baccalauréat	Résultats de première et de terminale en histoire et sciences politiques.	Essentiel
	Résultats en arts	Bulletins de de première et terminale en arts	Essentiel
	Notes post-bac	Relevé de notes obtenus dans l' enseignement supérieur	Essentiel
	Notes des matières du pôle lettres /sciences humaines (Français, langues, arts, Histoire, Sciences politiques, etc…)	Bulletins de notes de première et de terminale en lettres et sciences humaines (français, langues, arts, histoire, sciences politiques et toutes les matières en lien avec ce domaine d'enseignement).	Essentiel
	Résultats en droit(droit et mathématiques)	Bulletins de notes de première et de terminale en droit et mathématiques	Essentiel
	Notes des diplômes équivalents au baccalauréat	Notes des diplômes équivalents au baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Essentiel
Savoir-être	L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir	Champ « Autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé	Complémentaire
	L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Essentiel
	Cohérence du projet de la fiche de suivi.	La fiche de suivi	Essentiel
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Engagement citoyen et centres d' intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Il faut :
- une adequation du profil du candidat(filière génerale privilégiée, option de droit et / ou d histoire de l'art suivie par le candidat dans sa scolarité)
- excellence des résultats
- bonne culture générale

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La sélection de la formation Parcoursup (algorithme) a pris en compte :
- les notes du baccalauréat et les notes de première et de terminale notamment Mathématiques, français, histoire-géographie, l’ option arts plastiques et histoire des arts, l’option droit et grands enjeux du monde contemporain.
- Attendus locaux : les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté pour réussir le diplôme de Licence.
- fiche de suivi pour les candidats en réorientation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats en reprise d'étude ou en réorientation de suivre un accompagnement auprès du SUIO qui délivrera une "fiche de suivi" qui sera évaluée lors de la commission et pouvant alors donner lieu à une bonification. L'algorithme ne pouvant être appliqué à ces profils, nous conseillons d'autant plus vivement à ces candidats de renseigner le maximum d'éléments demandés (bulletins de résultats, diplôme, lettre de motivation) et de fournir la fiche de suivi afin que leur dossier puisse être évalué de la manière la plus juste possible au regard de l'ensemble des candidatures. Les métiers de la conservation, de la restauration du patrimoine sont accessibles par la voie des formations classiques : archéologie, histoire, histoire de l'art.
Le candidat doit présenter un intérêt pour le domaine du droit comme pour l'histoire de l'art.

Signature :
Président de l'établissement Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence,
Eric Berton